

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Espace pour la vie

Biodôme de Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

- Catégorie :** Travaux de construction et de rénovation, bâtiment
- Appel d'offres :** B-00020
- Descriptif :** Dans le cadre du projet de réaménagement du Biodôme de Montréal «Migration », la Ville de Montréal sollicite le marché pour l'exécution des travaux de construction suivants : La démolition de l'étage de l'administration, de l'auditorium, des structures de l'écosystème du monde polaire, de la tour d'ozonation du bassin des castors et de certaines sections des gradins ainsi que divers autres aménagements. La construction ou reconstruction de deux passerelles, d'ascenseurs, des structures du monde polaire et des nouveaux bureaux ainsi que du belvédère, de la relocalisation de l'amphithéâtre, de la boutique, de la salle de découverte et du service alimentaire. Divers autres interventions sont aussi prévues dans les écosystèmes et ailleurs dans le bâtiment pour s'ajuster à la nouvelle configuration des lieux.
- Date d'ouverture :** Le 13 juillet 2016
- Dépôt de garantie :** 10% du montant de la soumission
- Renseignements :** Écrire à : eplv-appel d'offres@ville.montreal.qc.ca
- Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 17 mai 2016

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans deux (2) enveloppes cachetées et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 17 mai 2016

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Journaux de publication : __Le Devoir; La Presse; __Le Journal de Montréal; __The Gazette; __autre: